ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

DOM : Guadeloupe

Question écrite n° 27971

Texte de la question

M. Jean-Pierre Brard attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la situation fiscale qui règne à Saint-Martin des Antilles. Il lui demande s'il entend poursuivre les contrôles fiscaux lancés l'année dernière qui ont révélé des fraudes liées à la défiscalisation et qui ont contribué à la lutte contre la corruption et quelles instructions il a données dans ce sens aux représentants de l'Etat dans l'île.

Texte de la réponse

L'île de Saint-Martin ne bénéficie d'aucun statut fiscal particulier par rapport au reste du département de la Guadeloupe. Ce point a été confirmé à plusieurs reprises par le Conseil d'Etat. Or depuis plusieurs années, les services fiscaux se heurtent à une forte opposition à l'impôt. Cette situation favorise la fraude et les délocalisations. Il a donc été décidé de rétablir le droit. C'est le principe d'égalité devant l'impôt qui est en cause. L'auteur de la question peut donc être assuré que l'action de rétablissement de la loi qui a été engagée avec détermination et dans le strict respect des règles de procédure sera poursuivie.

Données clés

Auteur : M. Jean-Pierre Brard
Circonscription : Seine-Saint-Denis (7e circonscription) - Communiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 27971
Rubrique : Outre-mer
Ministère interrogé : économie
Ministère attributaire : économie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 5 avril 1999, page 1976
Réponse publiée le : 26 juillet 1999, page 4550